

**LA VIE DES HOUCHES
VOUS INTÉRESSE ?**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Association Les Amis des Houches



Participez à un **échange** avec M. le Maire et son équipe

JEUDI 13 AOÛT À 17H

ESPACE ANIMATION

www.lesamisdeshouches.fr
amisdeshouches74@gmail.com

LES HOUCHES
MONT-BLANC





BIENVENUE A TOUTES ET TOUS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU JEUDI 13 AOÛT 2026

*Présentation par Michel BAUJON, Président,
au nom de l'équipe du Conseil d'Administration*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU JEUDI 13 AOÛT 2026



ORDRE DU JOUR

Une première partie statutaire avec :

Les rapports statutaires : rapport moral, d'activité, d'orientation, et financier,
L'adoption des tarifs des cotisations pour l'exercice 2027,
La présentation et vote du projet de Règlement Intérieur de l'Association,
Le renouvellement annuel partiel de notre Conseil d'Administration,

Une seconde partie informative avec :

Les informations sur les sujets qui nous concernent et nous motivent,
Les questions diverses et celles que nous attendons de votre part,
Un échange avec Vous, les adhérents, sur la vie locale et notre vie associative.

Puis nous accueillerons Monsieur Stéphane LAGARDE - Nouveau Maire des Houches - assisté d'Adjointes

qui présentera ses ambitions et sa vision pour le village, son analyse sur le début de mandat, ainsi que les projets en cours et à venir.

Ce sera l'occasion d'échanger avec eux sur les sujets de la vie aux Houches.

Ce sera aussi bien sûr un moment de convivialité autour d'un pot de clôture

Rapport moral



Cette Assemblée Générale s'inscrit dans le cadre du 60^{ème} anniversaire de l'Association
« 60 ans d'une belle histoire locale » que nous fêtons cet été avec 4 événements passés ou venir

Surtout 60 ans d'une vie associative qui a su adapter son fonctionnement en maintenant ses raisons d'être :

- La protection du caractère du Village, de son patrimoine, de son cadre de vie et de sa qualité de vie
- Le respect d'une urbanisation équilibrée et respectueuse des sites remarquables et de l'environnement
- La représentation des résidents des Houches près des Élus, des administrations et des associations
- La convivialité entre ses membres et la création de liens avec les résidents permanents ou secondaires

Nous sommes nombreux pour cette A.G. et avons reçu 18 pouvoirs d'adhérents excusés, quorum atteint

Cette A.G. est ouverte à Tous, nos adhérents bien sûr, et aussi à Tous les résidents et curieux intéressés

Les votes et les élections sont naturellement réservés aux adhérents à l'Association qui se distinguerons

Utilisation des fiches remises à l'accueil pour les différents votes proposés

Rapport moral (suite)



Nous comptons 232 adhérents à la fin de l'exercice 2025 pour environ 170 fin 2023 et 140 en 2021

Nous enregistrons 3 à 4 adhésions en moyenne chaque mois, soient 32 nouvelles adhésions depuis début 2026

Nous avons intégré plus de 150 nouveaux adhérents en 5 ans, et une dizaine de non-renouvellements par an

Nous notons une trentaine d'adhérents résidents permanents aux Houches, en progression également

C'est bien sûr très intéressant, mais insuffisant, et nous souhaiterions leur implication dans notre C.A.

La progression de l'Association se poursuit donc, probablement due à 4 raisons principales :

- Un beau travail dans notre Communication, interne et externe, pilotée par Annie Parenteau
- La diffusion de nos réactions, voire nos prises de position, sur les dossiers locaux
- Des progrès significatifs dans notre présence et notre représentation locales
- Des propositions d'initiatives diversifiées, conférences et sorties, en hiver et en été
- **Vos contributions pour faire connaître l'Association parmi vos proches et dans vos réseaux**

Rapport d'activité



Nos réflexions sur la vie locale, et parfois nos prises de positions, ont concerné de multiples sujets :

- L'environnement et en particulier l'état et la gestion des forêts
- L'urbanisme, les grands projets, et le patrimoine houchard – culturel et architectural
- Le budget communal, avec notamment la fiscalité locale et son utilisation
- Et plus exceptionnellement cette année les enjeux et les questionnements liés à l'élection municipale

Nous vous les avons relayées par des communications internes régulières, notamment par e-mails fréquents

Pour la campagne électorale, nous vous avons proposé de vous inscrire sur la liste électorale des Houches

Sans jamais prendre parti, nous vous avons informé des projets et des événements des différentes listes

Nous avons relayé certaines informations sur notre site Internet et sur notre page Facebook, etc

Nous avons proposé des rencontres régulières avec la Municipalité, la 1^{ère} s'est tenue le 18 mai dernier

Nous donnerons ainsi des suites à nos échanges sur les sujets abordés lors de la campagne, entre autres

Rapport d'activité (suite)



Depuis l'été 2025, 4 événements majeurs ont marqué notre vie associative :

- Notre agrément préfectoral, en qualité d'association locale d'usagers, en application du code de l'urbanisme
Il nous permet d'être informés, d'être consultés, d'émettre des avis sur les sujets d'urbanisme (PLU notamment)
- Les rencontres d'une délégation de notre C.A. avec les différentes listes candidates à l'élection municipale
Une 1^{ère} rencontre pour remettre notre questionnaire et la 2^{ème} pour échanger à partir de leurs réponses
- La candidature et l'élection d'un membre de notre C.A. suite à la proposition de la liste de Stéphane LAGARDE
Nous avons émis l'idées aux listes candidates après débat interne passionné conduisant à une règle écrite
- Les candidatures, acceptées, de membres de notre C.A. dans 3 Comités consultatifs de la nouvelle Municipalité :
Agriculture/Forêt/Chasse/Milieu naturel – Affaires culturelles/patrimoine – Changement climatique/Transition énergétique

Autant d'atouts nouveaux qui permettront notre participation et notre expression renforcées dans la vie locale

Rapport d'activité (suite)

En photos :

- Nos initiatives depuis notre dernière Assemblée Générale



Conférence – Débat sur le thème « *VIVE LA GLACE* »
Avec Luc MOREAU – Glaciologue - *le 14/08/2025*



Sortie randonnée découverte par les hameaux
Des Houches (Bellevue) à Saint Gervais - *le 21/08/2025*



Sortie Conférence – Causerie sur l’agro-pastoralisme puis goûter
à La Maison du Lieutenant à Servoz - *le 27/02/2026*



Sortie Randonnée printanière sous les Fiz
de Servoz aux Ayères par les Gouilles et le Lac vert - *le 17/05/2026*

Les Houches

Les Amis des Houches célèbrent 60 ans de vivre-ensemble

Créée en 1966 pour rapprocher habitants permanents et résidents secondaires, l'association des Amis des Houches fête ses 60 ans. À cette occasion, deux conférences sont organisées cet été pour retracer son histoire et ouvrir le débat sur l'avenir du village face aux défis du logement, de l'urbanisme et du changement climatique.

« C'est au berceau que naît l'amitié entre Houchards et Amis des Houches ». Ce slogan, retrouvé sur une vieille photo de fête de village, résume bien la vision que porte l'association des Amis des Houches de la cohabitation entre résidents principaux et résidents secondaires.

Depuis sa création en 1966, l'association s'est notamment donnée comme objectif de créer une harmonie entre les habitants. Cet été, pour ses 60 ans, elle organise une série de conférences pour mettre en lumière le mouvement. La première se tiendra lundi 27 juillet à 17 h 30, à l'espace animation des Houches.

Au programme, une rétrospective de l'histoire de l'association. Le mois suivant, vendredi 21 août, les Amis des Houches placeront au centre des débats les perspectives futures de l'association. Sylvain Coutterand, docteur en géographie alpine, animera une



De gauche à droite : Pierre Vurpas, Bernard Pontier et Michel Baujon, membres des Amis des Houches, présenteront l'association lors d'une série de conférences estivales. Photo Noah Paloc

réflexion autour de l'impact du changement climatique sur les territoires.

Il laissera la parole à Emmanuelle George, chercheuse en aménagement touristique de montagne, pour une conférence sur les devenir des stations et territoires de montagne. Victorien Emonet, responsable d'exploitation à la Compagnie du Mont-blanc apportera lui un regard technique. Le tout accompagné par la présence du nouveau maire Stéphane Lagarde pour un focus sur l'urbanisme et la mobilité.

« C'est un véritable atout d'être représenté et écouté »

En 2026, les Amis des Houches ont passé un cap. Par l'intermédiaire de Pierre Vurpas, ils ont fait leur entrée au conseil municipal. Cela leur permet de porter leur voix dans la prise de décisions : « Avec la mairie, on ne veut pas être une opposition, mais plutôt un appui », explique Michel Baujon, président de l'association.

Une de leurs priorités :

œuvrer pour un développement raisonné du territoire. « Plus j'approfondis, plus la clef c'est l'urbanisme », analyse Bernard Pontier, le spécialiste histoire de l'association. Il ajoute : « ces dernières années, on voit fleurir des résidences haut de gamme. Ça défigure le paysage. La priorité devrait davantage être à la protection du patrimoine, comme l'église des Houches. »

Pour cela, l'état leur a accordé l'agrément d'urbanisme, une reconnaissance qui permet à certaines associations

d'être consultées sur les projets d'urbanisme. Même si elle n'a pas de pouvoir de décision, « c'est un véritable atout d'être représenté et écouté », conclut Michel Baujon.

Les résidents secondaires : une problématique centrale

Aux Houches, où près de deux logements sur trois sont secondaires, plusieurs dizaines de personnes sont en attente de logement. Michel Baujon s'en préoccupe : « Aujourd'hui, la priorité est à l'habitat principal. On doit lutter contre les boîtes à clefs. Ce n'est pas possible d'avoir autant de lits froids dans la commune. »

Paradoxalement, l'association est composée en grande majorité de résidents secondaires qui ne vivent donc pas la majorité du temps sur place.

Pour le président de l'association, il faut creuser ce statut : « On ne peut pas confondre ceux qui passent seulement quelques jours aux Houches avec ceux qui y passent plusieurs mois. Personnellement, la majorité de mes amis sont ici », justifie-t-il. Une manière de montrer que pour les Amis des Houches, l'attachement à un territoire ne se mesure pas seulement au nombre de jours que l'on y passe.

● Noah Paloc

Les Houches

L'association des « Amis des Houches » va célébrer ses 60 ans d'existence



Les amis des Houches à l'occasion d'une sortie, jeudi 16 juillet à Charousse.

Créée en 1966, l'association qui a pour but de préserver l'esprit du village en protégeant le patrimoine, les paysages et le cadre de vie qui en font le charme va célébrer l'anniversaire de ses 60 ans.

Des animations pour célébrer l'anniversaire

À cette occasion, des animations seront proposées lundi 27 juillet à 17 h 30 à l'espace animation du village. Au programme : historique de l'association, vidéos, témoignages et intervention de Stéphane Lagarde, maire des Houches. Ce moment de partage convivial sera suivi d'un apéro dînatoire*. Un deuxième événement sera organisé vendredi 21 août à 17

h 30 à l'espace animation, avec plusieurs tables rondes et débat sur les défis et les visions des Houches et de sa vallée (le changement climatique ; les devenir des stations et territoires touristiques de montagne ; urbanisme et mobilité : quelles visions pour demain, etc).

À noter également que l'assemblée générale annuelle ouverte à tous se déroulera jeudi 13 août à l'espace animation à 17 heures. ● F.M.

*Inscription obligatoire avec 10 euros de participation aux frais. Renseignement sur lesamisdeshouches.fr ou par mail : amisdeshouches74@gmail.com



LES AMIS DES HOUCHES

• ASSOCIATION •

1966 - 2026

Conférence de presse
à l'occasion des 60 ans de l'Association - le 15/07/2026



Sortie vers Charousse « *Sur les traces d'Albert LAPRADE* »
Dans le cadre du 60^{ème} anniversaire de l'Association - le 25/07/2026



Soirée 60^{ème} anniversaire des Amis des Houches
« 60 ans d'une belle histoire locale » - le 27/07/2026



Soirée 60^{ème} anniversaire des Amis des Houches
Conclusion de M le Maire avant l'apéro dînatoire - le 27/07/2026



Sortie découverte vers Samoteux / Le Plan de la Cry
Dans le cadre du 60^{ème} anniversaire de l'Association - le 06/08/2026

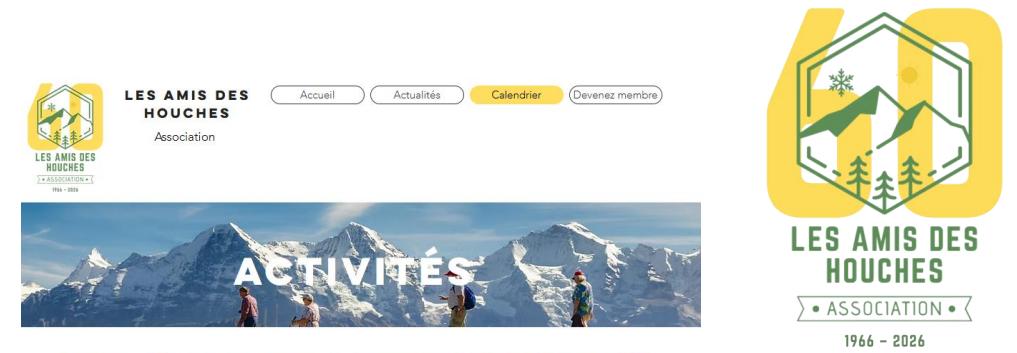
Notre communication

Responsable : Annie PARENTEAU

Site Internet de l'Association :
www.lesamisdeshouches.fr

Page Facebook de l'Association :
<https://www.facebook.com/lesamisdeshouches>

E-mail de l'Association :
amisdeshouches74@gmail.com



Notre flyer 2026-2027





Vous aimez les Houches ?

Résidents secondaires ou permanents, vous désirez faire partie d'une association vivante pour ...

- Participer à des moments conviviaux, développer des liens amicaux
- Vous informer sur l'actualité de la commune et de la Vallée
- Être représentés vis-à-vis des élus municipaux et autres associations
- Donner votre avis sur ce que vous souhaitez pour l'avenir des Houches

Rejoignez-nous !

Adhérez aux Amis des Houches en visitant notre site internet ou envoyez-nous un e-mail.

www.lesamisdeshouches.fr
amisdeshouches74@gmail.com
www.facebook.com/lesamisdeshouches



Exprimez-vous

Vos idées, commentaires, suggestions, positions sont importants.
Des projets vous interpellent ?

Partagez vos suggestions sur les sujets d'actualité qui nous concernent via notre formulaire en ligne ou par courriel.

Assemblée Générale annuelle

en présence de M. le Maire et son équipe
le Jeudi 13 août à 17h
à l'Espace Animation des Houches
Venez et posez vos questions

OUVERT À TOUS!

Quelques sujets qui nous intéressent :

- Forêt : État, entretien et gestion.
- Vie locale : Culture, animations et patrimoine houchard.
- Logement : Besoins de logements accessibles face à l'essor résidentiel.
- Rénovations : Salle Olca et église.
- Fiscalité : Taxe d'habitation en hausse de 60 % (2024), détournée de l'objectif habitat.



Thomann - Willem - Raiten

Saison 2026-2027

60 ans ça se fête - 2 rendez-vous pour tous

« Anniversaire des Amis des Houches : 60 ans d'une belle histoire ! »

Au programme : Histoire de l'association, vidéos, témoignages, intervention du Maire et échanges avec le public.

Moment de partage : Apéro dînatoire (vins sélectionnés, planches et boissons) en terrasse de The Wine Factory.
Inscription obligatoire : Participation de 10€ aux frais. Venez nombreux !

 **Le lundi 27 juillet à 17h30**
Espace Animation, Les Houches

Les Houches et la Vallée demain : Quels défis et quelles visions ?

- **Le changement climatique: les scénarii du futur** par Sylvain COUTTERAND, Docteur en Géographie
- **Les devenir des stations et territoires touristiques de montagne** par Emmanuelle GEORGE, INRAE-LESSEM
- **Urbanisme et mobilité: Quelles visions pour demain?** par Stéphane LAGARDE, Maire des Houches
- **Adaptation et évolution des activités et infrastructures touristiques** par Victorien EMONET, Compagnie du Mont-Blanc aux Houches
- **Table ronde et débat** avec Patrick DOLE, ancien Maire des Houches

 **Le vendredi 21 août à 17h30**
Espace Animation, Les Houches

Notre association, c'est ...

- Préserver l'esprit du village : Protéger le patrimoine, les paysages, la nature et le cadre de vie qui font le charme des Houches.
- Encourager un développement harmonieux : Veiller à un urbanisme respectueux des sites naturels, des forêts et de l'identité du village.
- Représenter les habitants : Faire entendre la voix des résidents, permanents ou secondaires, auprès des institutions et partenaires locaux.
- Créer du lien entre tous : Organiser des moments conviviaux, des rencontres et des activités pour tisser des relations et animer la vie du village.

Avec de nouveaux atouts :

- **Agrément urbanisme :** La Préfecture de Haute-Savoie a attribué à notre Association l'agrément au titre du Code de l'urbanisme. Il nous permettra d'être informés, consultés, et officiellement d'émettre des avis.
- **Représentation municipale :** Un membre de notre Conseil d'Administration a été élu Conseiller Municipal sur la liste du nouveau Maire, Stéphane LAGARDE, renforçant ainsi les relations avec les Élus.
- **Participation active :** Plusieurs membres de notre CA rejoignent les nouveaux Comités Consultatifs municipaux pour suivre les dossiers et donner leur avis.



Naissance

L'Association des Amis des Houches est née le 7 août 1966.

Que faisiez-vous en 1966 ?

Connaissiez-vous déjà notre cher village ?

Les Ami(e)s des Houches sont resté(e)s jeunes ... enfin, plus ou moins.

Certains n'ont pas connu le siècle dernier. Pour beaucoup, les « Trente glorieuses » ne sont que le titre d'un livre de sociologie historique.

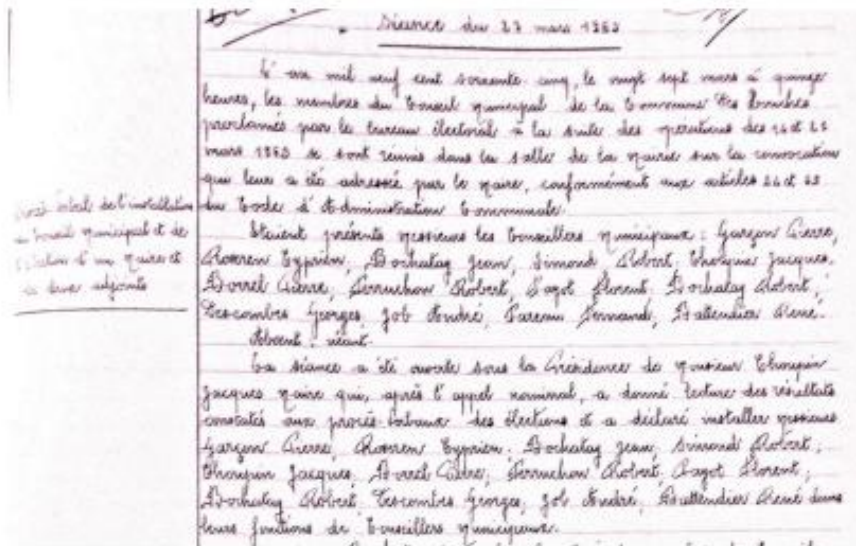
En 1966, **Charles de Gaulle** était Président de la République ; son Premier ministre s'appelait **Georges Pompidou**.

Vous saviez tous ...

Mais, qui était député de la circonscription (la troisième de l'époque) ? En fait, la réponse est double : **Joseph Philippe**, élu le 30 novembre 1958, facilement réélu le 25 novembre 1962, décède le 28 janvier 1966, à la suite d'un accident de voiture. Il est remplacé par son suppléant, **Roch Meynier**. Ce dernier sera battu, en avril 1967, par **Maurice Herzog**, que je ne vous présente pas !

Qui était maire des Houches ?

Comme j'ai passé de longues heures à consulter les registres des délibérations des conseils municipaux de la commune des Houches pour préparer la célébration de nos soixante ans, j'ai le grand plaisir de vous livrer une photocopie qui mérite toute votre attention :



Nos anciens savaient écrire à la plume !

Retenez bien cette liste des élus du 27 mars 1965.

Le nouveau maire s'appelle **Pierre Garçon**. Il est propriétaire de l'hôtel La Hutte situé à Bellevue, à 1800 mètres d'altitude, juste à côté de l'arrivée du Téléphérique qui date de 1936.



LES AMIS DES HOUCHES

• ASSOCIATION •

1966 - 2026

Rapport financier par Jacques LÉVENQ, Trésorier



<u>COMPTE DE RÉSULTAT</u>	RECETTES	
	EXERCICE 2024	EXERCICE 2025
Cotisations	3 907,00 €	4 425,00 €
Sortie à Verticalp / Barrage d'Émosson	1 175,00 €	
Repas au Restaurant L'Aiguille du Midi		1 760,00 €
Participation aux frais des conférences		759,26 €
Vente brochure Dans l'Temps / Collecte	103,00 €	
Produits financiers	197,99 €	209,70 €
Total	5 382,99 €	7 153,96 €

Rapport financier (suite)



LES AMIS DES
HOUCHES
• ASSOCIATION •
1966 - 2026

DÉPENSES	EXERCICE 2024	EXERCICE 2025
Frais de banque	61,65 €	62,90 €
Photocopies	177,96 €	126,58 €
Frais d'envoi	719,45 €	499,10 €
Abonnement "Le Dauphiné"	119,88 €	150,25 €
Site internet	19,95 €	
Impression flyers et affiches	422,40 €	1 087,20 €
Assurances	133,60 €	153,19 €
Conférence et pot AG	564,67 €	446,51 €
Film et conférence		650,00 €
Apéritifs repas	560,00 €	
Actions d'intérêt général	370,00 €	570,00 €
Sortie Verticalp / Barrage d'Émosson	1 153,69 €	
Repas au Restaurant L'Aiguille du midi		2 332,00 €
Remboursement cotisation trop payée	30,00 €	
Total	4 333,25 €	6 077,73 €

Rapport financier (suite)



RÉSULTAT	EXERCICE 2024	EXERCICE 2025
	1 049,74 €	1 076,23 €
BILAN	Actif	
Crédit Lyonnais	2 379,88 €	3 246,41 €
Livret A LCL	6 989,93 €	7 199,63 €
Total	9 369,81 €	10 446,04 €
	Passif	
Réserves	8 320,07 €	9 369,81 €
Résultat	1 049,74 €	1 076,23 €
Total	9 369,81 €	10 446,04 €

Rapport d'orientation



A l'issue de cette A.G, le Conseil d'Administration va se réorganiser avec un Bureau renouvelé

Nous voudrions créer des binômes de trésoriers, de secrétaires et pourquoi pas de présidents

Nous devons renforcer notre fonctionnement en commissions et le soutien à notre nouvel Élu municipal

Nous nous efforcerons ainsi de participer activement à la vie locale et d'exprimer nos avis, voire nos positions

Nous voulons poursuivre nos efforts pour améliorer toujours la qualité de nos relations avec la Municipalité

Nous voudrions ainsi contribuer davantage à la vie démocratique et à l'animation locale de la Commune

Nous avons donc besoin de vous, de vos avis et contributions, pour nous aider à être plus représentatifs encore

Notre agrément urbanisme, l'élection de Pierre VURPAS, les Comités consultatifs engagent l'Association

Nous voulons donc encourager la participation active de nos adhérents, de VOUS TOUS, dans cette vie associative

N'hésitez pas, vos avis et vos suggestions sont toujours attendues et bien venues

Nous comptons sur vous et nous pourrons en débattre avec vous à l'issue de cette 1^{ère} partie de notre A.G.

Votes d'adoption des rapports présentés :

- Rapport moral et d'activité
- Rapport financier
- Rapport d'orientation

Vote d'adoption des montants des cotisations à l'Association

Proposition du maintien pour 2027 des cotisations actuelles :

- ➔ 25 € pour les cotisations individuelles
- ➔ 30 € pour les cotisations des couples

Encouragement à régler les cotisations via Hello Asso sur Internet
Intérêts : simplicité – gratuité – carte d'adhérent - gestion

Proposition d'un Règlement Intérieur **de l'Association**

**(en complément aux statuts modifiés adoptés
lors de notre Assemblée Générale de 2025)**



Association LES AMIS DES HOUCHES

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ASSOCIATION

Projet proposé à l'Assemblée Générale annuelle du 13 août 2026

PRÉAMBULE

Le présent règlement intérieur est établi en exécution des dispositions de l'article 13 des statuts adoptés lors de l'Assemblée Générale de l'Association le 7 août 2025. A la différence de ces statuts, il est adopté et pourra être modifié lors des Assemblées Générales ordinaires annuelles.

Il a pour objet de préciser notamment les modalités d'application des statuts relatives aux adhésions de ses membres à l'Association ainsi que les règles de son fonctionnement interne. Il s'applique obligatoirement à tous les membres de l'Association et à ses nouveaux adhérents.

ARTICLE 1 – ADHÉSIONS A L'ASSOCIATION

L'article 6 des statuts précise que l'Association se compose uniquement de membres actifs ou « adhérents » et qu'elle est ouverte à tous les résidents de la Commune des Houches, à titre permanent, secondaire ou occasionnel, ainsi qu'à des associations en qualité de personne morale, ou à des personnes ayant un intérêt à agir dans le cadre de l'Association.

Il précise également les modalités d'adhésion ainsi que l'exigence d'adhésion à ces statuts et de respect du caractère apolitique et laïc de l'Association.

Le Conseil d'Administration est informé régulièrement des nouvelles adhésions par le Président ou le Trésorier, et se réserve le droit de refuser une adhésion.

L'annuaire complet des adhérents à jour de leurs cotisations en fin de chaque exercice annuel est diffusé en début d'année suivante à l'ensemble des membres de l'Association.

ARTICLE 2 – ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

L'article 8 des statuts précise l'organisation, le déroulement, les modalités des votes et des élections lors des Assemblées Générales annuelles.

Celles-ci comprennent tous les membres de l'Association à quelque titre qu'ils soient.

Sur décision du Conseil d'Administration, ces Assemblées Générales annuelles peuvent être ouvertes à tout public, notamment à la population de la Commune des Houches, les votes et les élections étant réservés aux membres de l'Association.

C'est ainsi l'opportunité privilégiée pour l'Association de se faire connaître publiquement et d'informer largement sur ses raisons d'être, sa vie associative, ses activités et ses initiatives.

Ce peut être aussi et surtout la meilleure possibilité offerte aux résidents permanents, secondaires ou occasionnels de la Commune de prendre contact avec les membres adhérents, de découvrir l'Association, de s'y intéresser et d'y adhérer.

Par ailleurs, l'article 9 des statuts précise les conditions relatives aux Assemblées Générales extraordinaires.

ARTICLE 3 – CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'article 10 des statuts précise la composition et le fonctionnement du Conseil d'Administration de l'Association.

Tout membre de l'Association à jour de ses cotisations a la possibilité de faire acte de candidature au Conseil d'Administration pour l'élection annuelle lors de l'Assemblée Générale.

Il peut le faire à tout moment auprès du Président en exercice, ou à réception de la convocation à l'Assemblée Générale annuelle, ou lors de l'Assemblée Générale si le nombre de candidatures reçues préalablement n'atteint pas le nombre de sièges à pourvoir.

Comme tout membre adhérent de l'Association, un membre du Conseil d'Administration conserve naturellement, dans le respect des statuts, de la neutralité et de la cohésion de l'Association, sa totale liberté d'expression citoyenne et sa pleine légitimité à participer à la vie locale et à se présenter par exemple à une élection municipale dans la Commune des Houches.

Il s'engage néanmoins à en informer le Conseil d'Administration qui, en cas d'élection de ce membre au Conseil Municipal des Houches, conviendra avec lui de sa représentativité de l'Association et du soutien qu'il pourrait lui apporter.

ARTICLE 4 – BUREAU

L'article 11 des statuts précise la composition et l'élection du Bureau de l'Association.

Le Bureau est chargé de la gestion courante de l'Association et peut exceptionnellement prendre toute décision urgente imposée par les circonstances dont il informera le Conseil d'Administration.

Le Président, investi des pouvoirs dans la limite des statuts, est en charge de la coordination et du suivi de la mise en œuvre des décisions prises par l'Assemblée Générale et par le Conseil d'Administration. Partie prenante dans les relations de l'Association avec les Élus, il la représente auprès des autorités locales, de la justice et dans tous les actes de la vie civile.

Le Secrétaire est en charge du secrétariat de l'Association et de la participation aux différentes tâches administratives, notamment de la rédaction des procès-verbaux des diverses réunions et de leur diffusion après validation par le Président. Il participe à la Communication de l'Association.

Le Trésorier est en charge de la comptabilité et du suivi de la situation financière de l'Association dont il rend compte au Président et au Conseil d'Administration. Il a leur délégation pour détenir les chèquiers, espèces ou cartes bancaires de l'Association et réaliser toutes les opérations bancaires nécessaires, après validation du Président pour tout montant supérieur à 500 €, sous condition des justificatifs correspondants.

Les responsables des Commissions, membres du Bureau dans les conditions prévues dans les statuts, sont en charge des propositions dans leurs domaines et de leurs comptes-rendus.

Vote d'adoption du Règlement Intérieur de l'Association

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (14 membres actuels)



Michel BAUJON
Président, responsable de
la Commission "Vie
associative"



Christian PARMENTIER
Secrétaire



Jacques LEVENQ
Trésorier



Annie PARENTEAU
Responsable Commission
"Communication"



Perrine ANDRÉ-SELIGNAN
Membre du CA



Jean-René FONTAINE
Membre du CA



Emmanuel FRAISSE
Membre du CA



Guy JACQUEMET
Membre du CA



Elise MARTINI
Membre du CA



Vincent MERCIER
Commission Urbanisme –
Aménagement du
territoire – Patrimoine



Bernard PONTIER
Membre du CA



Dominique SAMSON
Membre du CA



Juliette VIALA
Membre du CA



Pierre VURPAS
Commission Urbanisme –
Aménagement du
territoire – Patrimoine

Renouvellement de notre Conseil d'Administration



MANDATS DE 3 ANS pour 15 MEMBRES POSSIBLES selon nos statuts

Le mandat d'un seul membre actuel, élu en 2023, est à échéance :

- Dominique SAMSON, qui ne souhaite pas renouveler son mandat
« *GRAND BRAVO pour un engagement de 20 ans à la Présidence de l'Association* »
- Un autre membre élu en 2024, Christian PARMENTIER, ne souhaite pas poursuivre

Appel à de nouvelles candidatures pour un mandat de 3 ans :

Michel GÉRARD (présent parmi nous) présente sa candidature

Nathalie MARTY (absente excusée ce soir) présente sa candidature

Autres candidatures ?

Présentation de la candidature de Nathalie MARTY

Chers Houchards,

Je suis arrivée aux Houches en 1994, où mon mari possède un chalet familial depuis les années 1960.

Au fil du temps, j'ai développé un attachement profond à ce village et à son identité.

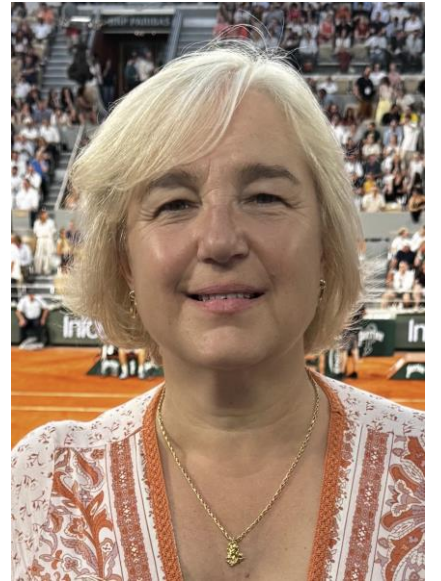
Je suis particulièrement sensible à la préservation du patrimoine des Houches et au respect de son architecture, qui me semblent essentiels pour conserver le caractère et l'âme de notre commune.

Aujourd'hui, je souhaite donc proposer ma candidature au conseil d'administration, avec l'envie de mettre mon temps, mon expérience et mon énergie au service de l'association, quel que soit le rôle qui pourrait m'être confié.

Je suis également très attachée à la vie locale : je pratique le handisport aux Houches depuis 2000 et je participe notamment à des cours de peinture. Ces activités m'ont permis de créer des liens et de mieux connaître la vie du village.

J'ai par ailleurs travaillé pendant 28 ans dans le secteur de l'audiovisuel, une expérience professionnelle qui m'a appris le travail en équipe, l'organisation, la gestion de projets et le sens des responsabilités.

Je serais très heureuse de pouvoir m'investir pleinement dans la vie de l'association et de contribuer, à mon niveau, à la préservation et à l'avenir des Houches.





Élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration

Le nouveau Conseil d'Administration, élu lors de cette A.G, est donc en place

Prochaine réunion le vendredi 28 AOÛT à 18 h, en présentiel et/ou en visio

Prochaine initiative prévue

Conférence 60ème anniversaire
des Amis des Houches

La Vallée demain:
Quels défis ? Quelles visions ?



1. LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les scénarii du futur

Par Sylvain COUTTERAND, Docteur en Géographie



2. LES DEVENIRS DES STATIONS ET TERRITOIRES DE MONTAGNE

Par Emmanuelle GEORGE, INRAE LESSEM



3. URBANISME ET RÉSILIENCE DES TERRITOIRES

Par Stéphane LAGARDE, Maire des Houches



4. ADAPTATION ET ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS ET INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES

Par Victorien EMONET, Compagnie du Mont Blanc



5. DÉBATS ET TABLE RONDE

Animé par Patrick DOLE, ancien Maire des Houches

Vendredi 21 août à 17h30 à l'Espace Animation :

Conférence-débat sur le thème
« Les Houches et la Vallée – Quels défis ? Quelles visions ? »

1- Le changement climatique – les scénarii du futur

Par Sylvain COUTTERAND – Docteur en géographie – Glaciologue

2- Les devenirs des stations et territoires de montagne

Par Emmanuelle GEORGE – Chercheuse INRAE LESSEM

3- L'urbanisme et la résilience des territoires

Par Stéphane LAGARDE – Maire des Houches

4- Adaptation et évolution des activités et infrastructures touristiques

Par Victorien EMONET – Compagnie du Mont Blanc aux Houches

Débats et table ronde avec les intervenants et le public

Animés par Patrick DOLE – Ancien Maire des Houches



VENDREDI 21 AOÛT À 17H30 • ESPACE ANIMATION - LES HOUCHES

Invitation au 30^{ème} anniversaire de INSPIRE

le samedi 19 septembre 2026

« *Vélorution à Chamonix* »



Samedi 19 septembre, Place du Triangle de l'Amitié à Chamonix

Installation autour de 10h, rangement autour de 15h

Les Vélorution'Air arriveront vers 12h15

Accès possible à un point électrique (sur demande)

Accès à la place puis parking possible au Parking St Michel (sur demande)

Nous ferons appel à des foodtrucks pour la **restauration**

L'événement sera zéro déchet, en espérant qu'ÉcoTriVélo pourra récolter les **déchets alimentaires** cette année encore

Il sera possible de vendre quelques produits de l'**agriculture locale** (sans que ça devienne un grand marché)



**Capture d'écran d'une vidéo sur la fête du
Village des Houches en 1971**

A vous la parole

Échanges libres sur les thèmes de votre choix

- La vie de notre Association et sa communication,
- Vos suggestions d'événements futurs, conférences ou autres
- La vie du village et l'évolution de la Commune
- Autres ...

ACCUEIL DE M LE MAIRE DES HOUCHES ET SES ADJOINTS

- M. Stéphane LAGARDE
Maire des Houches, Vice-Président de la Communauté de Communes
- Mme. Mary FERRARO, Première adjointe au Maire
Vie locale, Économie, Démocratie de proximité
Conseillère Déléguée à la Communauté de Communes
- M. Frédéric DE VIVIE, Deuxième adjoint au Maire
Urbanisme, Résilience des Territoires

Sujets proposés à M le Maire et/ou ses Adjointes lors de leur intervention



– Liste proposée par le Conseil d'Administration au nom de l'Association

- 1 - Présentation de la nouvelle Municipalité et de ses ambitions pour ce mandat
- 2 - Vision de la Municipalité sur les priorités à donner à court et moyen terme
- 3 - Nouvelle gouvernance et concrétisation d'une volonté de démocratie participative
- 4 - Point sur les projets lancés, notamment la salle Olca et sa gestion, et la restauration de l'église
- 5 - Futurs projets de la nouvelle Municipalité et capacité de financement pour ce mandat
- 6 - Information sur l'enquête publique lancée sur la modification n°2 du PLU des Houches
- 7 - Impact des restrictions des constructions de résidences à Chamonix sur Les Houches
- 8 - Réflexion sur l'évolution des taux des taxes d'habitation et foncière et de leur utilisation
- 9 - Relations avec le secteur associatif, dont notre Association

Sujets proposés à M le Maire et/ou ses Adjointes lors de leur intervention (suite)

– Liste proposée par des adhérents de l'Association



- 1 - Quels programmes de constructions sont encore prévus aux Houches ?
- 2 - Quels aménagements de parkings sont prévus ?
- 3 - Problèmes des stationnements sauvages, en bas de la route des Gens et ailleurs, que faire ?
- 4 - Quelle est votre perception de l'image du surtourisme et de son évolution ?
- 5 - Est-il possible d'améliorer l'accès piétons entre la Gare et le Centre-Ville, très dégradé ?
- 6 - Comment améliorer la sécurité des piétons face aux VTT parfois dangereux ?
- 7 - Où en est le projet d'assainissement et d'adduction d'eau du secteur Bettey / Flatière ?
- 8 – Comment gérer la dangerosité à la sortie du château vers la roue principale des Houches ?
- 9 – Situation et devenir du chemin du Clu, interdit depuis longtemps
- 10 – Nécessité d'un trottoir route des Chavants et d'un miroir à la sortie du Vi du Plan



**Clôture conviviale
de notre Assemblée Générale
autour d'un pot à l'extérieur**